

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Commune de SAINTE-PAZANNE

**REGISTRE**  
**D'ENQUETE PUBLIQUE**

Relatif à

Projet de parc éolien  
sur la commune de Sainte-Pazanne

*Maître d'ouvrage :*  
Société PAZ'EOLE SAS

ENQUÊTE PUBLIQUE préalable à :

la demande d'autorisation environnementale unique pour la  
réalisation du projet précité,



## ENQUETE RELATIVE

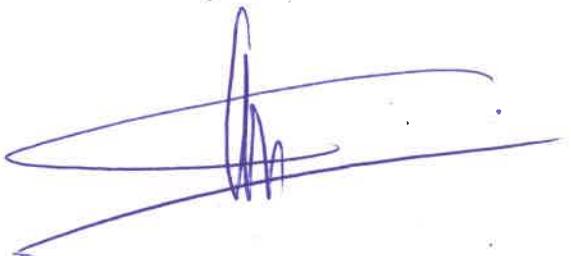
A

En exécution de l'arrêté du 11 avril 2022  
de M. le Préfet de la Loire-Atlantique

Je soussigné(e), M<sup>e</sup> Christian KESLER ai ouvert, ce jour,  
le registre d'enquête, pour recevoir les observations du public

A Saint-Béat

Le 11 février 2022



de la part de Joseph Guibert  
6 rue bonne Fontaine St-Pazanne

B) le projet contribue à la production d'énergie décarbonnée en complément du pôle actuellement en place sur les villages autour du Breil. Son impact favorable pour le plan climat énergie

2) Deuxième approche environnementale l'étude géobiologique est nécessaire pour mieux appréhender les impacts possibles de documents conducteurs d'énergie

3) le fait de faire un point de situation sanitaire dans les villages est essentiellement aussi pour suivre cette fonctionnalité l'état sanitaire des villages proches et avoir des éléments objectifs sur l'avenir sanitaire des cheptels.

CK

# La France championne des moulin à vent Vive l'Europe

Elizabeth Roche : tout d'abord j'étais une parisienne d'abres au bout de mon terrain par un agriculteur, qui connaissait très bien l'habitat. ensuite je demande une indemnité de 300 € mensuel pour les effets négatifs, sur étres humains et les bêtes. à 550 mètres il me semble que l'on devra demander.

les propriétaires des terrains implantés par les agriculteurs supportent 1000 € annuel.  
les propriétaires, supportent énormément par rapport aux riverains qui eux supportent tous les effets négatifs. C'est pourquoi une indemnité la même qui sont les plus fréquentes.  
Comme les propriétaires se retrouvent surtout avec la perte (la casette)

plus il y a d'argent qui leurs revient dans les profits, mais c'est même si le trou leurs subitables (humus, bêtes), ils s'en sortent du moment qu'il faut mettre plus les poches, même si vous vous  
et même pour les autres, tout d'abord

Il faut en faire donc solut.

Merci l'Europe

Merci Maloum

5 le Bois Flambert

CK

4

Depuis le 15 avril 2016 le réseau téléphone mobile a basqué et n'est pas amélioré la ligne 06 000 00 passe le long de ma propriété et depuis, les maux de tête et le sommeil sont altérés.

Long de séjour hors de St<sup>e</sup> Pazanne, tout va bien dès que je rentre je fais mal et j'ai mal à la tête.  
J'aimerais savoir concrètement ce qu'il en est pour la santé...

Madame de Paffarelli  
le Roulin Henri et  
St<sup>e</sup> Pazanne

UR

Haghi DENIS

Mesdames, Messieurs.

Devenue électro sensible, je ne pourrai ajouter encore davantage supporter les champs électromagnétiques dégagés par les éoliennes si proches de mon domicile.

Depuis 2015 (date de première éolienne) mon état de santé s'est aggravé sur cette électrosensibilité, m'obligant à des appareillages notamment pour les acouphènes qui sont à ce niveau d'intolérance maximale sur une échelle d'évaluation internationale.

D'autre part nous ne connaissons pas encore le impacts des rejets de matériaux utilisés dans la composition des pales, impacts sur la santé et l'environnement.

En vous remerciant de tout l'attention que vous porterez à cette demande d'annulation du parc éolien,

Cordialement




Lemard. HVBWAG. 13 14 FÉVRIER 23

Besoin, plus aujourd'hui...  
 les événements actuels nous obligent encore plus  
 à repenser notre dépendance énergétique à Pétrole  
 gaz uranium, de même pour le secteur des pétrolières  
 vis à vis des outils de Production et de transformation.

- Vite aussi repenser notre consommation et.  
 Alterner sans délai vers des énergies décarbonées  
 et renouvelables. L'électricité en fait partie  
 de même le bio Méthane, et bientôt avec  
 générations futures qui auront à gérer notre  
 consommation énergétique.

OK pour ce Projet et l'agence  
 une question restante ?

Pourquoi refuser plus sollicité le partenariat  
 des territoires concernés, plutôt que de la Confier  
 aux investisseurs privés. (question).

OK

Madame Marie-Joselyne VEYRAC samedi 12 Mars 2022

Ce jour, j'ai rencontré M<sup>e</sup> Kerle, commissaire-enquêteur, à qui j'ai remis sous forme d'un courrier, une contribution à l'enquête publique du 14 Fév au 15 Mars 2022, afin de l'enregister sur le registre d'enquête - j'ai envoyé ce matin déjà par mail ce même courrier je demande à M<sup>e</sup> Kerle de me laisser <sup>du temps pour discuter complémentaire</sup> avec lui.

J'ai formulé un avis défavorable à l'implantation de ce parc éolien PAR'EDOLE.

Fait à St<sup>e</sup> Poggiore le 12 mars 2022

M<sup>e</sup> Veyrac

Dossier rendu par le collectif STOP AUX CANCERS DE NOS ENFANTS  
comportant :

- 1 dossier de 15 pages
- 34 annexes (sources de notre dossier).

Nous nous positionnons contre ce projet d'implantation d'éoliennes sur Sainte Poggiore.

CK

Madame Bertrand Armelle dépore ce jour un  
cahier de 3 pages. le 15/3/22

cl

En tant que riverains du projet d'implantation d'un parc de 3 éoliennes, c'est-à-dire à 500 mètres de notre domicile principal et, puisque nous pouvons nous exprimer sur ce sujet grâce à l'enquête publique, voici notre avis : nous sommes entièrement contre le projet de parc éolien. Les raisons de notre désaccord sont les suivantes :

① De 2017 à aujourd'hui, à aucun moment, et en tant que riverains, il nous a été demandé notre accord ou désaccord sur le choix de l'emplacement, ~~l'abs~~<sup>l'aut</sup> de proximité, d'implantation de ce futur parc éolien. Le projet des organisateurs (Mairie de St-Pazanne, constructeurs, installateurs) nous a été imposé. D'emblée, et en passant directement à la phase supérieure, les organisateurs nous ont connus et informés des évolutions de ce projet sans tenir compte de notre non-vouloir de ces géants de fer (150 mètres de hauteur) comme voisins. J'avais rencontré Mme Blondin, adjointe à la mairie de St-Pazanne, à l'été 2019, pour lui faire part de notre désaccord sur le lieu d'implantation. Pour réponse, elle m'a dit qu'elle trouvait ça "jolies". Pas d'échanges constructifs et évolutifs.

② Contre ce qui nous ne voulons pas subir les nuisances sonores inévitables engendrées par les travaux d'installation, de construction de ce projet. C'est-à-dire le défilé de camions à benne (évacuation de la terre), de gros transporteurs de matériaux et matériels, de va-et-vient de véhicules de fonction, pour accéder au chantier, par la petite route de campagne située au bas de notre domicile. Des conséquences évidentes de vibrations, d'ébranlements des murs sont à craindre.



- ③ Contre les éoliennes car c'est une pollution visuelle. Comment accepter ces horreurs gigantesques, sans âmes, dans notre campagne arborée, dans nos champs fertiles. Comment accepter d'être condamnés à les voir tous les jours, toutes les nuits et ce, pour 30 ans. Nous sommes déjà cerclés par le parc du Breil au sud, celui de St Hilaire de Chaléons à l'ouest et actuellement, à 500 mètres de chez nous, au Nord-est, par l'antenne de mesure (où sont sensées être implantées les 3 futures éoliennes). la nuit, nous sommes déjà enfermés dans une sphère de dijnotants rouges. C'est une pollution lumineuse -
- ④ Contre car ce sont des meubles sonores. les générateurs des éoliennes produisent des bruits de moteurs, semblable à ceux d'une usine. On le sait, le bruit est néfaste à la santé d'autrui. Pour notre cas, ayant toujours vécu dans une campagne silencieuse, nous sommes très sensibles aux bruits étrangers à ceux de la nature -
- ⑤ Contre car il y a un très grand risque, invisible mais pas le moindre, pour notre santé, c'est celui de l'exposition aux champs électro-magnétiques. Un géobiologue a donné son avis. Il serait plus sérieux qu'il y ait un deuxième avis d'un autre géobiologue.
- ⑥ Contre car si notre patrimoine foncier et immobilier venait à être entouré d'éoliennes, 3 éoliennes à 500 mètres, cela lui causerait une forte dépréciation.
- ⑦ Cela amène aussi à des réflexions, des interrogations. \*les éoliennes font-elles partie des énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et de l'humain lorsque l'on sait que les



rotors contiennent des "terres rares", ces métaux rares extraits, entre autres, en Chine. Dans quelles conditions ? pollutions avec des acides, conditions de travail de ces mineurs, ...

- \* Sans oublier la pollution, le rejet du CO<sub>2</sub> par tous les engins utilisés le temps des travaux. Cette pollution a conduit au quotidien jusqu'à nous sommes domiciliés à 500 mètres de ce probable chantier.
  - \* Autre point à souligner : dommage que ces terres agricoles arables soient condamnées au bétonnage. Elles sont normalement destinées à être entretenues avec respect à ces fonctions premières, qui est la culture agricole.
  - \* Plus insouci, dans ce projet, c'est que l'on se soucie plus du devenir des chauve-souris que de celui des riverains humains.
  - \* Pourraut-on au moins espérer un tarif à la baisse de notre facture d'électricité ? en tant que riverain ? une baisse de la taxe foncière pour ces désagréments causés sur notre environnement ?
- Pour tous ces arguments, leur projet de ce parc éolien est pour moi irrecevable.

remis au commissaire-enquêteur le 15 mars 2022

BERTHAUD Armelle

le Bois Fleury - St-Pargnanne

Bertrand



CK

三

Cl

112

CK

CH

OK

CK

llc

all

Ch

ll

Le 15 mars à 18 heures

Le délai d'enquête étant expiré,

Je soussigné(e) M. Christian KESSLER déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 30 jours consécutifs du 14 février au 15 mars 2022 de 9 H à 13 H et de              H à              H (sauf dimanche et jours fériés)

Les observations ont été consignées au registre par 8 personnes.  
(pages n° 2 à 8)

En outre, j'ai reçu 1 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre; en date du 15/03/2022 (copie au fond de l'acte)

1ère lettre en date du \_\_\_\_\_  
de M. \_\_\_\_\_

2ème lettre en date du \_\_\_\_\_  
de M. \_\_\_\_\_

3ème lettre en date du \_\_\_\_\_  
de M. \_\_\_\_\_

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_

pièces qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins

le 15 avril 2022 à M le Préfet de la Gironde

A handwritten signature consisting of several loops and lines, appearing to be a stylized form of the name "PREFET DE LA GIRONDE".